

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MERCREDI 11 MARS 2020 – 9H30

Compte-rendu

Étaient présent.e.s :

Mesdames

- Christine BEUCHEMIN-FLOT
- Maila DOUKOURÉ
- Frédérique DUPERRET
- Julie LAURENT
- Olivia REGGIANI
- Caroline TRONQUOY

Messieurs

- Paul-Marie CLARET
- Stéphane LIBS
- Pascal ROBIN

Étaient excusés :

- Martin BIDOU : pouvoir à Stéphane Libs
- Jérémie BRETA : pouvoir à Paul-Marie Claret
- Sylvain CLOCHARD : pouvoir à Pascal Robin
- Boris THOMAS : pouvoir à Paul-Marie Claret

Y assistaient

- Béatrice BOURSIER
- Agathe BOISMORAND
- Sylvain DAMIANI

13 administrateurs sur 13 présents ou représentés.

1. Validation du compte-rendu du dernier CA

Le compte-rendu du CA du 5 février 2020 a été validé à 13 voix « pour ».

2. États Généraux de l'indépendance

Les États Généraux du cinéma indépendant et de la diversité, réunissent des organisations syndicales représentant des indépendants : l'ACID, la SRF, le SPI, le DIRE, le SDI. Ces derniers ont sollicité le SCARE, l'AFCAE et le GNCR pour les rejoindre.

Les États Généraux se dérouleront dans le cadre de la manifestation Cinéma du Réel, au Forum des Images à Paris le 17 mars autour de 4 tables-rondes. La présence d'élus et de représentants du CNC est attendue. Aurore Bergé, députée LREM et auteure du Rapport « Émancipation et inclusion par les arts et la culture » a confirmé sa présence et participera à une table ronde.

Les États Généraux ont pour but de sensibiliser les pouvoirs publics au travail effectué par le secteur indépendant, toute filière confondue, et de tirer la sonnette d'alarme sur leur fragilisation et le besoin d'être mieux accompagnés. Le parti pris est d'éviter les sujets de dissension entre professions (relations auteur/producteur, distributeur/exploitant) au profit d'une démonstration d'unisson pour afficher un discours commun : soutenir le secteur indépendant et mieux réguler. Le SCARE souhaite mettre en avant deux difficultés majeures : l'importance du facteur humain pour faire vivre, programmer, communiquer et animer les salles Art & Essai, et donc le poids des coûts salariaux, la concentration du marché qui accentue les problèmes d'accès aux copies.

PROGRAMME DES ÉTATS GÉNÉRAUX DE L'INDÉPENDANCE

1. TABLE RONDE 1 : Histoires de publics

Intervenants : Emilie Brisavoine (cinéaste), Juliette Grimont (programmatrice La Baleine et le Gyptis à Marseille), Elisabeth Perlié (distributrice New Story), Justine Vignal (Jeune Ambassadrice Acid), Sophie Mirouze (déléguée générale et directrice artistique du Festival La Rochelle Cinéma), Maxime Duchateau (chercheur sur la prescription numérique).

2. TABLE RONDE 2 : Main basse sur la ville ? Chacun cherche son film ?

Intervenants : Mariana Otero, Catherine Corsini (cinéastes), Stéphane Libs (directeur des cinémas Star à Strasbourg), Etienne Ollagnier (distributeur Jour2fête), Quentin Carbonell (digital strategy consultant)

3. TABLE RONDE 3 : Bouge pas meurs et ressuscite ?

Modération : Edouard Mauriat (producteur, président du BLOC)

Intervenants : Said Ben Said (producteur), Bertrand Bonello & Clément Schneider (cinéastes), Alain Le Diberder (économiste), Aurore Bergé (députée, rapporteure de la loi audiovisuel)

4. TABLE RONDE 4 : La solitude du coureur de fonds ?

Modération : Julie Paratian (productrice Sister productions, co-présidente des Amis du réel)

Intervenants : Olivier Babinet, Lucie Borleteau, Emmanuel Gras (cinéastes), Maud Ameline, Pierre Chosson (scénaristes), Elisabeth Perez (productrice Chaz productions)

Des réunions de préparation ont lieu chaque semaine avec l'ensemble des organisations. Il est nécessaire d'y exprimer le point de vue des salles indépendantes, qui est souvent peu intégré par l'amont de la filière.

Les tables rondes se déroulent dans le cadre du Festival du Réel, qui réunit un public individuel nombreux. Par ailleurs, beaucoup d'inscriptions à la journée et notamment de nombreuses associations ont été constatées.

Chaque table-ronde sera illustrée par des chiffres et graphiques. Le Scare a récolté des chiffres sur la concentration et donne des exemples de la part de marché des salles Art & Essai dans la fréquentation de films recommandés Art & Essai.

La présentation des données est exposée aux administrateurs qui font quelques remarques d'amélioration des tableaux.

Cinéma du Réel a proposé un devis de captation vidéo de la journée et des illustrations pour chacune des tables rondes. Les dessins liés à l'exploitation ne sont pas validés par le CA, qui se prononce contre leur rémunération.

3. Préparation AG Cannes et élections

L'Assemblée Générale du Scare se dérouleront à Cannes le 12 mai 2020, de 14h30 à 16h30 après le déjeuner du Scare. Les résultats des élections y seront annoncés.

Se représentent aux élections du Conseil d'Administration du Scare :

- Olivia Reggiani, Cinéparadis, Chartres – Cinéparadis, Fontainebleau – Ermitage, Fontainebleau – Le Méliès, Nemours
- Stéphane Libs, Cinémas Star et Saint-Ex, Strasbourg
- Boris Thomas, Ciné Saint-Leu, Amiens
- Julie Laurent, Les Écrans de Paris

Se présentent également :

- Louis Merle, Multiciné, Paris
- Elise Mignot, Café des Images, Hérouville-Saint-Clair
- Christian Flayol, Maison pour Tous, Montauroux

5 postes, sont à pourvoir cette année (dont un nouveau ouvert).

Le syndicat ouvrira les élections prochainement en ligne, sur la plate-forme dédiée, développée l'année dernière.

Le rapport moral sera quant à lui lu aux adhérents par les co-présidents. Comme décidé, lors de précédents CA, le rapport d'activité sera présenté par les administrateurs, avec l'appui d'une présentation à l'écran sous forme de différentes thématiques.

Une première ébauche de la présentation est exposée aux membres du Conseil d'Administration.

La question d'une possible annulation du Festival de Cannes et de ses conséquences sur le déroulement de l'AG du Scare est posée. Le CA réfléchira à d'autres options si l'annulation du Festival de Cannes est annoncée officiellement.

4. Rendez-vous candidats Mairie de Paris

Le Scare a souhaité rencontrer les différentes équipes de campagne aux élections de la Mairie de Paris 2020 pour discuter de la situation actuelle des salles de cinémas A&E à Paris, et partager les problématiques du secteur. Le Scare a ainsi rencontré :

- Mercredi 11 février 2020, le référent culture de l'équipe de campagne Dati Pour Paris, Étaient présent.e.s : Julie Laurent (Les Écrans de Paris) et administratrice, Béatrice Boursier, déléguée générale, ainsi que les adhérents parisiens Louis et Samuel Merle (Multiciné).

- Jeudi 13 février 2020, Guillaume Cotte, référent culture de la campagne du parti Europe Écologie les Verts. Étaient présent.e.s : Maila Doukouré (Le cinéma du Panthéon), Julie Laurent (Les Écrans de Paris), et administratrices, Samuel Merle (Multiciné) et Béatrice Boursier.

- Mardi 3 mars 2020, David Godevais, référent culture de l'équipe de campagne d'Anne Hidalgo, et Michel Gomez, Directeur de la Mission Cinéma de la Mairie de Paris. Étaient présent.e.s : Louis, Samuel et Jean-François Merle (Multiciné), Julie Laurent (Les Écrans de Paris,) et Béatrice Boursier.

Le Scare n'a pas pu rencontrer Blanche Leridon, la référente culture de l'équipe de campagne d'Agnès Buzyn, Parti de La République en Marche, en raison de la désorganisation de l'équipe LREM à Paris.

5. Consultation César

Suite à la démission du Conseil d'Administration des César, le CNC a souhaité rencontrer l'ensemble des professionnels le 25 mars au sujet de la gouvernance des César.

Pendant 2 mois, les César vont faire appel à de nouvelles adhésions. Début juillet, la convocation de la nouvelle assemblée générale de ses 4300 adhérents ainsi que des nouveaux membres pour élire le nouveau conseil d'administration aura lieu. La volonté d'un conseil d'administration paritaire est affirmée. Une attention particulière sera accordée aux jeunes et à la diversité.

Le Scare souhaite que soit exprimé le souhait d'une équité de représentativité des différents corps de métier, au sein du CA des César, symbolique et proportionnée. Jusqu'à présent, les exploitants ne représentaient que 6% des votants.

6. CST

La Commission Supérieure Technique de l'Image et du Son (ou CST) a contacté le Scare au sujet du renouvellement de l'adhésion du Scare à la CST.

Le coût de l'adhésion pour les associations membres est de 300 euros et représentent un frein à une ré-adhésion. Celui-ci peut être réduit par des partenariats valorisés.

Baptiste Heynemann, délégué général de la CST et Béatrice Boursier ont étudié la possibilité de développer en collaboration une formation technique destinée aux exploitants et à leurs équipes, qui portera sur l'entretien des cabines. Cette proposition de formation à développer en collaboration avec la CST est validée par le Scare à 13 voix sur 13 « pour », ainsi que la ré-adhésion du SCARE à la CST.

7. Point FNCF

Richard Patry, le président de la Fédération Nationale des Cinémas Français a souhaité rencontrer les coprésidents, Christine Beauchemin-Flot et Stéphane Libs. Richard Patry a fait un retour très positif sur la collaboration avec le SCARE, son fonctionnement, le partage d'information et le travail fourni.

8. Programmation Jeune Public des circuits

De nouvelles propositions de programmation et de rendez-vous des cinémas Pathé vers le très jeune public inquiètent les administrateurs. Bien que venant concurrencer les salles Art & Essai sur un créneau qu'elles prennent en charge habituellement. Malgré la nouvelle concurrence subie, il paraît difficile de demander une régulation sur des pratiques commerciales et d'offre.

Le Scare a pris rendez-vous avec Nathalie Cieutat, directrice de la programmation des cinémas Pathé, pour discuter des engagements unilatéraux de programmation qu'avaient pris le groupe Ciné-Alpes racheté par Pathé, dans des villes où se trouvent des adhérents, et plus largement des situations d'adhérents, qui se retrouvent en concurrence avec le circuit.

Il est par ailleurs fait part de la crainte de certains distributeurs de films de répertoire sur l'accès à des films pour une sortie salle dont les droits sont détenus par des majors, qui pourraient les conserver pour une diffusion exclusive sur leurs futures plates-formes.

Le directeur de la distribution de Disney a indiqué au Scare lors du rendez-vous de janvier que des difficultés étaient dues à des problèmes techniques de process liés à la fusion du catalogue Fox, mais qu'il n'y avait aucune volonté d'exclusivité Disney+ sur les films de répertoire. Il est décidé de se renseigner plus précisément auprès des distributeurs de répertoire.

9. Tarification des dispositifs d'éducation à l'image

Les administrateurs du Scare sont pour une augmentation de la tarification des dispositifs d'éducation à l'image, vers une tarification à 3€, sans que cette dernière n'impacte les écoles. Il est proposé de discuter avec les adhérents de ce projet lors de l'AG du Scare et de recueillir leur avis sur le prix des billets, qui peut être négatif pour certaines salles si cela constituait un frein à la participation de certains établissements scolaires.

Par ailleurs, Julien Neutres, directeur des territoires du CNC, a présenté un projet de plateforme développé avec France Télévision lors d'une commission Collège au Cinéma, qui comporterait une sélection de films du dispositif accessible aux équipes pédagogiques. Julien Neutres a indiqué que cette plateforme était complémentaire du programme « Collège au Cinéma » et ne constituait en aucun cas un danger pour les salles. Il est regretté que certaines régions réduisent le budget et le temps alloué à la formation des enseignants, qui ne reçoivent plus que la partie théorique de la formation, les projections en salles des films inscrits aux dispositifs étant supprimée. Certains établissements, comme le Comoedia à Lyon, prêtent leurs salles gratuitement le week-end pour permettre aux enseignants de voir les films en salle, et non sur une plate-forme sur leur temps de loisir.

Il est décidé de prendre rendez-vous avec Julien Neutres, au CNC au sujet de ces deux points.

10. Classement et subventions A&E

Le CNC doit tenir ses engagements : le versement des subventions aura lieu en mars 2020. Le syndicat souhaite toutefois alerter ses adhérents au sujet de la subvention 2021 qui sera à nouveau prévue entre mars et juin 2021, en raison de la tenue des commissions.

Le CA aborde également la problématique de Lille et des salles classées recevant une subvention importante rachetées par des circuits en 2019. Les circuits vont bénéficier de la subvention Art & Essai de leur prédécesseur de manière automatique. Pour le cas de Lille, il s'agit d'une des plus grosses subventions A&E en France. Le Scare doit interroger le CNC sur la situation. Le principe de changement de propriétaire sera-t-il appliqué ? Sera-t-il question d'une redistribution de la subvention ?

11. États Généraux contre le harcèlement et les violences sexuelles

Les États Généraux contre le harcèlement et les violences sexuelles ont eu lieu le mercredi 4 mars 2020 à la Fémis. Une cellule d'écoute a été mise en place avec Audiens. Des formations organisées par le CNC sont prévues pour les secteurs de la production, de la distribution, ainsi que de la promotion. Le Scare doit s'assurer que ces formations seront dans un deuxième temps, également accessibles aux exploitants, confrontés également à ces problématiques.

Ces États Généraux ont permis de développer la responsabilité des entreprises sur ces sujets-là. La plupart des organisations professionnelles du cinéma étaient représentées.

12. Le Tour de France Digital

L'étape du Tour de France en Pays de la Loire aura bien lieu les 2 et 3 avril.

La Région Grand Est a par ailleurs proposé à Béatrice Boursier de participer comme l'année précédente à la commission de Sélection des aides à l'exploitation de la région, qui se déroulera lors des rencontres de Gérardmer le vendredi 3 avril, aux mêmes dates.

Les membres du CA sont interrogés sur leur disponibilité.

13. Questions diverses

* Réunion Corona virus Ministère de la culture.

Le mardi 10 mars 2020, le Scare a participé à une réunion au Ministère de la Culture, qui a réuni Lucie Muniesa, directrice de cabinet de Franck Riester (en son absence due à sa mise en quarantaine) la présidence du CNC et la direction du cinéma et des finances, les organisations représentantes des distributeurs et des exploitants (FNCF, FNEF, AFCAE, DIRE, SDI ET SCARE), en présence de membres du Ministère de l'Économie et des Finances et le Ministère du Travail.

Le Ministère de la Culture souhaite homogénéiser la communication sur les mesures alternatives à la fermeture des cinémas, et éviter les disparités selon les territoires, en proposant l'accueil du public à 50% de la capacité des salles pour laisser libre un fauteuil sur deux.

Le Ministère de l'Économie a rappelé les mesures transversales auxquelles peuvent avoir recours les entreprises :

- Simplification et allègement des procédures et des délais lors de la demande de mise en place de l'activité partielle ;
- Possibilité d'étalement des paiements d'échéances fiscales et sociales, et le cas échéant remises gracieuses, annulation partielle ou totale, après une étude du dossier.
- Présence d'un médiateur d'entreprises pour tout conflit financier avec prestataires/partenaires ;
- Soutien de la BPI pour la renégociation, contraction et garantie des emprunts.
- Un interlocuteur unique a été mis en place dans chaque DIRECCTE.

De son côté, le CNC a annoncé la possibilité d'un report de paiement de la TSA et d'une mobilisation anticipée des sommes présentes sur le compte de soutien.

Les professionnels ont exprimé la nécessité de mise en place de mesures d'urgence exceptionnelles de soutien aux exploitants et aux distributeurs maintenant la date de sortie de leurs films, afin d'éviter tout report supplémentaire.

Le SCARE a souligné la perte subie de manière plus accentuée pour les salles d'Art et d'Essai, des entrées des sorties scolaires annulées.

Dans un courrier adressé au Ministre et aux présents, Richard Patry, Président de la FNCF, a rappelé la nécessité de maintenir les salles ouvertes et de maintenir la sortie des films, afin d'assurer la continuité de l'activité des salles. Les solutions habituelles aussi utiles soient-elles ne peuvent répondre à cette crise économique et sociale exceptionnelle. Il faut inciter les distributeurs à sortir leurs films et soutenir l'activité des salles de cinéma dans cette période particulière. La FNCF demande de bonifier la génération des soutiens des distributeurs et exploitants et la création d'un fond d'urgence pour les situations particulières.

L'AFCAE, a envoyé à sa suite un courrier souscrivant pleinement à la demande portée par la fédération, pour les salles A&E notamment. Elle affirme qu'il est essentiel que ne soit pas annulée la sortie de films d'auteur porteurs, essentiels pour la fréquentation. L'AFCAE porte son attention sur un nombre grandissant de séances annulées pour le jeune public, dans les cinémas classés, pour lesquels les séances scolaires et périscolaires peuvent déjà représenter une part importante de leurs entrées. Il ne faudrait pas que s'ajoute à cela des annulations des films A&E attendus.

Le Scare s'est joint aux demandes exprimées par la FNCF et l'AFCAE, et a souligné le danger des annulations de sorties scolaires auxquelles s'ajoutent par ailleurs les annulations événementielles et privatisations. C'est une double peine pour les salles Art & Essai.

*** Règles sur le non-commercial**

Il semblerait que certains distributeurs du DIRE et du SDI fassent régulièrement des projections, qui ne respectent pas la chronologie des médias pour la projection d'œuvres dont ils ont des droits dans les lieux non- commerciaux. Le Scare souhaite être attentif à ce type de comportements.

*** Recommandation CNC**

Le Scare a rendez-vous le 24 mars avec Dominique Boutonnat, Président du CNC, parmi les sujets à aborder : la concentration dans l'exploitation et le rachat de salles A&E emblématiques et de circuits, les monopoles et l'absence d'indépendants dans certaines villes, les coûts d'exploitation et l'équilibre financier de certains types d'exploitation, l'aide Art & Essai et à la programmation difficile, le renouvellement de matériel ... Le syndicat souhaite également aborder la recommandation A&E, souligner les dysfonctionnements en rappelant au CNC qu'il s'agissait d'une expérimentation, et en demandant des résultats chiffrés.

*** Salaire du personnel Scare.**

Une proposition chiffrée d'une augmentation de salaire au personnel du Scare décidée en janvier qui était prévue lors du CA de mars, se fera par mails avant le prochain CA.

Lever de la séance à 14h